

# Évaluation des frais kilométriques des bénévoles : du nouveau



© 2022 Les Echos Publishing

À compter de l'imposition des revenus de 2022, les frais kilométriques des bénévoles peuvent être évalués selon le barème kilométrique utilisé par les salariés optant pour le régime des frais réels.

---

## Projet de loi de finances pour 2023 : qu'est-ce qui est prévu ?



© 2022 Les Echos Publishing

Le gouvernement a dévoilé le contenu du projet de loi de finances pour 2023. Revalorisation du barème de l'impôt sur le

revenu, maintien du bouclier tarifaire et suppression de la CVAE y figurent notamment au menu.

---

## **Le crédit d'impôt instantané étendu à la garde d'enfants**



© 2022 Les Echos Publishing

Alors qu'elle n'était initialement prévue qu'en 2024, le gouvernement a annoncé l'ouverture, dès septembre 2022, du dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt « services à la personne » aux activités de garde d'enfants âgés de plus de 6 ans.

---

**N'oubliez pas de payer votre  
taxe foncière !**



© 2022 Les Echos Publishing

Vous avez jusqu'au 17 octobre pour payer votre taxe foncière 2022.

---

## **Les nouveaux dispositifs de soutien du pouvoir d'achat**



© 2022 Les Echos Publishing

La forte inflation que connaît la France depuis plusieurs mois a conduit les pouvoirs publics à adopter, durant l'été, un train de mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat des Français. Remise carburant, plafonnement des loyers, prime de partage de la valeur ou encore rachat de jours de RTT figurent notamment au menu des dispositifs qui ont été mis en place. Voici une présentation des principaux d'entre eux.

---

# Groupe TVA : une option possible jusqu'au 31 octobre 2022 !



© 2022 Les Echos Publishing

À partir de 2023, les entreprises étroitement liées entre elles par des liens financiers, économiques et organisationnels pourront, pour la première fois, constituer un groupe TVA à condition d'opter pour ce régime au plus tard le 31 octobre 2022.

---

## Organisme d'intérêt général : quid de l'activité lucrative ?



© 2022 Les Echos Publishing

L'association qui concurrence une entreprise commerciale en

exerçant son activité dans des conditions similaires ne peut pas être reconnue comme un organisme d'intérêt général pouvant délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.

---

## **Exonération fiscale en ZFU : il faut y être vraiment installé !**



© 2022 Les Echos Publishing

Les entreprises et les cabinets implantés en zone franche urbaine (ZFU) peuvent bénéficier d'une exonération temporaire d'impôt sur leurs bénéfices à condition, notamment, d'y être réellement installés.

---

## **Le nouveau crédit d'impôt pour la recherche**

# collaborative



© 2022 Les Echos Publishing

Les modalités d'application du nouveau crédit d'impôt en faveur des entreprises qui concluent un contrat de collaboration avec des organismes de recherche et de diffusion des connaissances viennent d'être précisées.

---

## Généralisation de la facturation électronique : les dates confirmées !



© 2022 Les Echos Publishing

Prochainement, les entreprises assujetties à la TVA devront entrer dans le dispositif de facturation électronique. Une entrée en vigueur qui sera progressive, en fonction de la taille de l'entreprise.